

# CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES - DES GOLFS DE 9 TROUS

8 & 9 octobre 2016  
Golf de Miribel Jonage (69)

Règlement Particulier de l'Épreuve.  
Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions du règlement particulier priment celles des règlements généraux.

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

### Les clubs

Seules peuvent participer à cette compétition :

- Les Associations Sportives affiliées avec terrain unique de 9 trous, répondant aux critères d'homologation et à jour de leur redevance fédérale et de Ligue.
- Les Associations Sportives de petites structures ayant reçu une dérogation pour la délivrance des index par la C.S.N.

Le jumelage de clubs n'est pas autorisé.

### Pour les équipiers et les équipières

Voir règlement général des épreuves fédérales par équipes.

**Épreuve non-fumeur, y compris la cigarette électronique. Toute infraction par le joueur ou son cadet sera assimilée à un comportement incorrect.**

## FORME DE JEU

Équipe de 8 joueurs ou joueuses au maximum.  
4 simples / stroke-play / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

En cas d'égalité, les équipes sont départagées en comparant le cumul des cartes non prises en compte, puis celui des meilleures cartes, puis celui des secondes meilleures cartes, etc.

## ENGAGEMENT

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>.

**Date limite pour les équipes : 23 septembre 2016 inclus.**

**Date limite pour les équipiers : 29 septembre 2016 inclus.**

**Les droits d'engagement fixés à 225€ par équipe. Règlement au plus tard le 29 septembre 2016 avant minuit, par virement bancaire ou par chèque à l'ordre de la Ligue de golf Rhône-Alpes.**

Tout oubli ou retard d'inscription ou de règlement entraînera la non-participation de l'équipe à la compétition. Aucune dérogation ne sera admise.